

**FICHE DE POSTE MEDECIN GENERALISTE
AU SAMSAH « ILE DE NANTES »**

MISSIONS DU POSTE

- Coordonner au sein de l'équipe pluriprofessionnelle, une politique de prévention et/ou de maintien en santé auprès des personnes accompagnées.
- Accompagner des personnes en situation de handicap psychique vers une meilleure prise en compte de leur santé somatique et psychique.
- Garantir la tenue de la partie médicale du dossier de l'utilisateur.
- Produire les éléments médicaux nécessaires à la rédaction du rapport annuel d'activités.

ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE

Auprès des personnes accompagnées

Toutes les rencontres avec les personnes accompagnées peuvent se faire soit dans les locaux du service, soit au domicile de celui-ci, soit en tout autre lieu qui pourrait convenir. Tous les échanges d'informations avec les partenaires se font après échange avec la personne et avec son accord.

La mission de coordination autour des soins somatiques s'exerce à la fois dans des actions individuelles auprès des usagers et dans des actions collectives autour de l'information et de la prévention.

Avant l'admission de la personne

- Réunir les éléments du dossier médical afin d'appréhender les antécédents médicaux de l'utilisateur et d'évaluer l'adéquation entre la structure et le demandeur.
- Assurer une rencontre dans le cadre de la procédure d'admission ou de la période d'évaluation pour les personnes qui présentent une pathologie somatique chronique connue ou pour celles qui n'ont pas de bilans de santé réguliers auprès d'un médecin généraliste.
- Participer aux commissions d'admission, soit par une présence effective, soit en transmettant les éléments recueillis.

Durant l'accompagnement

- Assurer le suivi des informations médicales du dossier.
- Soutenir les contacts des usagers avec leur médecin généraliste référent.
- En l'absence de médecin référent, orienter les personnes accompagnées vers des spécialistes en fonction des besoins de santé.
- Proposer des temps d'information et de prévention aux personnes accompagnées en individuels ou au cours de temps collectifs

A la sortie de la structure

- Transmettre les éléments nécessaires à la continuité du suivi médical aux professionnels qui assureront le suivi, après recueil du consentement des personnes concernées.
- Participer à la rédaction du bilan de fin d'accompagnement qui sera transmis à la MDPH et dont les personnes en fin d'accompagnement auront connaissance.

Auprès de l'équipe pluri professionnelle

- Apporter l'éclairage médical somatique, ainsi que les informations nécessaires à l'exercice de leur mission aux membres de l'équipe pluri professionnelle.
- Participer à des temps de travail collectif : réunions cliniques hebdomadaires, commission d'admission, réunions de synthèses, réunions institutionnelles.
- Etablir un diagnostic somatique sur le plan de la santé générale.
- Assurer une prévention des risques pour les personnes isolées et en situation de précarité (vaccins, bilans).

Auprès des partenaires

- Mettre en place un réseau de relais thérapeutiques par un travail de coordination avec les médecins prescripteurs, les médecins hospitaliers, les médecins de ville...
- Faciliter les relations entre les professionnels du SAMSAH, les personnes accompagnées et les équipes de soin partenaires

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Le/la médecin généraliste exerce au SAMSAH sous l'autorité du Directeur du Centre d'Habitat, par délégation du Directeur de l'association L'Etape

RELATIONS FONCTIONNELLES

L'ensemble des professionnels exerçant au SAMSAH, en premier lieu le chef de service, puis l'ensemble des professionnels du Centre d'Habitat et de L'Etape

CADRE STATUTAIRE

Celui de la CCN 66